Contribution n°14 (Web)

Anonyme

Déposée le 18 septembre 2026 à 11h45

Veuillez trouver, ci-joint les documents

La MRAe relève que le dossier **ne prévoit aucune solution de repli** et recommande qu'un autre poste source possible soit identifié afin d'en évaluer les incidences.

Je considère qu'il est difficile d'apprécier correctement les impacts environnementaux du projet tant que la solution de raccordement n'est pas clairement établie.

Je demande donc que le raccordement définitif, sa faisabilité, son tracé et ses impacts soient précisément déterminés avant toute autorisation du projet.

En l'état, j'émets un avis défavorable au projet.

4 Un point supplémentaire

Je souhaite savoir si le raccordement électrique prévu pour le parc d'Habloville est dimensionné uniquement pour les cinq éoliennes faisant l'objet de la présente demande ou s'il est susceptible d'être mutualisé à l'avenir avec d'autres projets de production d'électricité dans le secteur.

Compte tenu du nombre important de parcs existants et projetés dans un rayon de 20 km, il me paraît nécessaire de connaître les perspectives d'évolution à long terme de ce secteur et de ne pas analyser le projet uniquement à l'échelle des cinq éoliennes actuellement présentées.

5 Sur le paysage et la transformation du territoire

Je suis opposé(e) au projet de parc éolien d'Habloville car je considère que l'implantation de cinq éoliennes de **171,5 mètres de hauteur** aura un impact important et durable sur le paysage.

Le secteur concerné est caractérisé par des paysages ouverts de plaine, ce qui augmente la visibilité des installations. Je souhaite que la préservation de ces paysages soit réellement prise en compte dans la décision finale.

Je demande donc que l'impact paysager soit considéré comme un élément majeur dans l'appréciation de ce projet et émets un avis défavorable à son autorisation.

6. Sur le cumul des parcs éoliens

Je suis défavorable à ce projet en raison notamment de son impact cumulé avec les autres parcs éoliens existants ou envisagés dans le secteur.

L'étude recense déjà **9 pares éoliens dans un rayon de 20 km, dont 4 en projet, représentant au total 45 éoliennes**.

Je considère qu'il ne faut pas examiner ce projet isolément mais apprécier l'impact global de cette concentration d'éoliennes sur notre territoire, notamment en matière de paysage, de biodiversité et de cadre de vie.

Je demande que l'effet de saturation et les impacts cumulés soient pleinement pris en compte avant toute autorisation.

La MRAe relève que le dossier **ne prévoit aucune solution de repli** et recommande qu'un autre poste source possible soit identifié afin d'en évaluer les incidences.

Je considère qu'il est difficile d'apprécier correctement les impacts environnementaux du projet tant que la solution de raccordement n'est pas clairement établie.

Je demande donc que le raccordement définitif, sa faisabilité, son tracé et ses impacts soient précisément déterminés avant toute autorisation du projet.

En l'état, j'émets un avis défavorable au projet.

4 Un point supplémentaire

Je souhaite savoir si le raccordement électrique prévu pour le parc d'Habloville est dimensionné uniquement pour les cinq éoliennes faisant l'objet de la présente demande ou s'il est susceptible d'être mutualisé à l'avenir avec d'autres projets de production d'électricité dans le secteur.

Compte tenu du nombre important de parcs existants et projetés dans un rayon de 20 km, il me paraît nécessaire de connaître les perspectives d'évolution à long terme de ce secteur et de ne pas analyser le projet uniquement à l'échelle des cinq éoliennes actuellement présentées.

5 Sur le paysage et la transformation du territoire

Je suis opposé(e) au projet de parc éolien d'Habloville car je considère que l'implantation de cinq éoliennes de **171,5 mètres de hauteur** aura un impact important et durable sur le paysage.

Le secteur concerné est caractérisé par des paysages ouverts de plaine, ce qui augmente la visibilité des installations. Je souhaite que la préservation de ces paysages soit réellement prise en compte dans la décision finale.

Je demande donc que l'impact paysager soit considéré comme un élément majeur dans l'appréciation de ce projet et émets un avis défavorable à son autorisation.

6. Sur le cumul des parcs éoliens

Je suis défavorable à ce projet en raison notamment de son impact cumulé avec les autres parcs éoliens existants ou envisagés dans le secteur.

L'étude recense déjà **9 pares éoliens dans un rayon de 20 km, dont 4 en projet, représentant au total 45 éoliennes**.

Je considère qu'il ne faut pas examiner ce projet isolément mais apprécier l'impact global de cette concentration d'éoliennes sur notre territoire, notamment en matière de paysage, de biodiversité et de cadre de vie.

Je demande que l'effet de saturation et les impacts cumulés soient pleinement pris en compte avant toute autorisation.

7. Sur les oiseaux et les chauves-souris

Je suis opposé(e) au projet en raison des interrogations qu'il soulève concernant la biodiversité.

L'étude a identifié **59 espèces d'oiseaux nicheurs**, dont 17 présentent des statuts de menace défavorables ou indéterminés. Plusieurs espèces sensibles à l'éolien sont également présentes dans le secteur.

Concernant les chauves-souris, **11 espèces ont été recensées**, dont 7 présentes en altitude. La MRAe relève notamment des risques de mortalité et de perturbation pour plusieurs espèces et considère que certaines mesures de réduction proposées ne sont pas suffisamment démontrées.

Je demande donc que ces impacts soient réévalués et que l'efficacité réelle des mesures de protection soit démontrée avant toute autorisation.

8. Sur les insuffisances relevées par la MRAe

Je souhaite attirer l'attention de la commission d'enquête sur l'avis rendu par la MRAe Normandie concernant ce projet.

La MRAe considère notamment que l'analyse des variantes présentée par le porteur de projet **ne répond pas à l'exigence d'examen de solutions de substitution raisonnables** et recommande que des solutions présentant potentiellement un moindre impact sur l'environnement et la santé humaine soient étudiées.

Je considère qu'une autorisation ne devrait pas être délivrée tant que cette question n'a pas été suffisamment approfondie.

Je demande donc que cette recommandation de l'autorité environnementale soit pleinement prise en compte dans la décision finale.

9. Sur le bruit et le cadre de vie

Je suis préoccupé(e) par les conséquences du projet sur le cadre de vie des riverains, notamment en matière de nuisances sonores.

La MRAe identifie elle-même les nuisances sonores et la santé humaine parmi les principaux enjeux du projet.

Je souhaite donc que les conditions réelles de fonctionnement des éoliennes, les mesures acoustiques et les éventuels effets cumulés avec les autres installations soient examinés avec la plus grande attention.

La protection du cadre de vie des habitants doit, selon moi, être une priorité dans la décision concernant ce projet.

10. Une observation très courte pour ceux qui ne veulent pas écrire beaucoup

Je suis fermement opposé(e) au projet de parc éolien d'Habloville.

Je suis particulièrement préoccupé(e) par son impact sur les paysages, la biodiversité, le cadre de vie et par l'effet cumulé avec les nombreux parcs éoliens existants ou envisagés dans un rayon de 20 km.

Je demande que l'ensemble de ces impacts soit réellement pris en compte avant toute autorisation et **émets un avis défavorable au projet**.